

## Enquêtes publiques

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE**

Le public est informé que, par arrêté, la présidente de la Communauté de communes du Bazadais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, du **lundi 4 septembre 2023 au mercredi 4 octobre 2023 à 18h, soit pendant 31 jours consécutifs**.

Elle porte sur le **projet de plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), l'abrogation de 12 cartes communales (Aubiac, Birac, Cazats, Cudos, Gajac, Gans, Lados, Le Nizan, Lignan-de-Bazas, Marimbault, Saint-Côme, Sauviac) et sur l'adoption de 17 périmètres délimités des abords (PDA) concernant les communes de Bazas, Bernos-Beaulac, Birac, Cauvignac, Cudos, Escaudes, Gajac, Goulade, Grignols, Lados, Lartigue, Le Nizan, Lerm-et-Musset, Marimbault, Marions, Masseilles, Sauviac, Sigalens.**

Le siège principal de l'enquête a été fixé au siège de la Communauté de communes du Bazadais, situé au 364, route de Lerm, 33430 Bazas.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes du Bazadais, aux jours et heures habituels d'ouverture. De plus, un poste informatique sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Bazadais, ainsi que dans chacune des 31 mairies. Le dossier est également consultable et téléchargeable sous forme dématérialisée sur :

- le site Internet de la Communauté de communes du Bazadais : <https://cdcdubazadais.fr/enquete-publique-unique/>
- le site du registre électronique : <https://jeparticipe.cdcdubazadais.fr>
- Pendant l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :
- portées sur les registres déposés dans les lieux identifiés d'enquête publique, aux heures d'ouverture habituels de ceux-ci ;
- par courrier adressé au président de la commission d'enquête au siège de l'enquête, situé au siège de la Communauté de communes du Bazadais (situé au 364, route de Lerm, 33430 Bazas) ;
- portées sur le registre dématérialisé, en ligne sur Internet : <https://jeparticipe.cdcdubazadais.fr>
- par voie électronique à l'adresse mail suivante : [enquete-publique@cdcdubazadais.fr](mailto:enquete-publique@cdcdubazadais.fr)

L'évaluation environnementale du projet de PLUI qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement et le bilan de la concertation seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute information relative au contenu du projet soumis à enquête publique peut être demandée à Pierre TIXIER, responsable du service Urbanisme & Habitat à la Communauté de communes du Bazadais, par courriel : [urbanisme@cdcdubazadais.fr](mailto:urbanisme@cdcdubazadais.fr) ou par téléphone 05 56 25 28 81 (du lundi au jeudi, de 9 h à 12 heures et de 14 h à 17 heures).

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, pendant la durée de l'enquête publique auprès du siège de la Communauté de communes du Bazadais (lieu dit Coucut, route de Lerm, 33430 Bazas). Il sera en outre consultable de manière dématérialisée durant l'enquête publique sur :

- le site Internet de la Communauté de communes du Bazadais : <https://cdcdubazadais.fr/enquete-publique-unique/>
- le site du registre électronique : <https://jeparticipe.cdcdubazadais.fr>

Le président du Tribunal administratif de Bordeaux a désigné les membres de la commission d'enquête :

- **M. Christian MARCHAIS** (cadre bancaire retraité) en qualité de président de la commission d'enquête ;
- **M<sup>me</sup> Èlise VILLENEUVE** (ingénieur généraliste) en tant que membre titulaire ;
- **M. Pierre PELLOUX** (officier de l'armée de terre retraité) en tant que membre titulaire.

- **M. Pierre PECHAMBERT** (membre suppléant), colonel de l'armée de terre, retraité. La commission d'enquête recevra le public : à la **mairie d'Aubiac, lundi 18 septembre 2023 de 10 h à 12 heures** ; à la **mairie de Grignols, lundi 11 septembre 2023 de 9 h 30 à 12 h 30** ; à la **mairie de Bazas, lundi 4 septembre 2023 de 9 h à 12 heures** ; à la **mairie de Grignols, mardi 3 octobre 2023 de 13 h 30 à 16 h 30** ; à la **mairie de Bazas, vendredi 15 septembre 2023 de 13 h 30 à 16 h 30** ; à la **mairie de Labescau, mardi 26 septembre 2023 de 10 h à 12 heures** ; à la **mairie de Bazas, mercredi 4 octobre 2023 de 14 h à 17 heures** ; à la **mairie de Lados, lundi 18 septembre 2023 de 14 h à 16 heures** ; à la **mairie de Bazas, samedi 23 septembre 2023 de 9 h à 12 heures** ; à la **mairie de Lartigue, lundi 18 septembre 2023 de 14 h à 16 h** ; à la **mairie de Bernos-Beaulac, jeudi 7 septembre 2023 de 13 h 30 à 16 h 30** ; à la **mairie de Lavazan, vendredi 8 septembre 2023 de 13 h 30 à 15 h 30** ; à la **mairie de Bernos-Beaulac, jeudi 28 septembre 2023 de 9 h à 12 heures** ; à la **mairie de Le Nizan, mardi 7 septembre 2023 de 9 h à 12 heures** ; à la **mairie de Birac, lundi 11 septembre 2023 de 16 h à 18 h** ; à la **mairie de Lerm-et-Musset, jeudi 14 septembre 2023 de 9 h à 11 h** ; à la **mairie de Captieux, jeudi 7 septembre 2023 de 14 h à 17 heures** ; à la **mairie de Lignan-de-Bazas, vendredi 8 septembre 2023 de 16 h à 18 heures** ; à la **mairie de Captieux, lundi 18 septembre 2023 de 9 h à 12 heures** ; à la **mairie de Marimbault, mardi 19 septembre 2023 de 10 h à 12 heures** ; à la **mairie de Cauvignac, lundi 11 septembre 2023 de 13 h 30 à 15 h 30** ; à la **mairie de Marions, lundi 11 septembre 2023 de 14 h 30 à 16 h 30** ; à la **mairie de Cazats, jeudi 21 septembre 2023 de 10 h à 12 heures** ; à la **mairie de Masseilles, mardi 3 octobre 2023 de 10 h 30 à 12 h 30** ; à la **mairie de Cours-les-Bains, lundi 25 septembre 2023 de 15 h à 17 heures** ; à la **mairie de Saint-Côme, lundi 4 septembre 2023 de 14 h à 16 heures** ; à la **mairie de Cudos, lundi 4 septembre 2023 de 14 h à 17 heures** ; à la **mairie de Saint-Michel-de-Castelnau, jeudi 21 septembre 2023 de 14 h à 16 heures** ; à la **mairie de Escaudes, jeudi 14 septembre 2023 de 14 h à 16 heures** ; à la **mairie de Sauviac, jeudi 28 septembre 2023 de 16 h à 18 heures** ; à la **mairie de Gajac, mardi 26 septembre 2023 de 14 h à 16 heures** ; à la **mairie de Sendets, mardi 19 septembre 2023 de 13 h 30 à 15 h 30** ; à la **mairie de Gans, vendredi 15 septembre 2023 de 10 h à 12 heures** ; à la **mairie de Sigalens, vendredi 8 septembre 2023 de 10 h à 12 heures** ; à la **mairie de Giscos, jeudi 7 septembre 2023 de 9 h à 11 heures** ; à la **mairie de Sillas, lundi 11 septembre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30** ; à la **mairie de Goulade, jeudi 21 septembre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30**.

La présidente de la Communauté de communes du Bazadais est responsable de la procédure d'élaboration du projet de PLUI et d'abrogation des 12 cartes communales. Le préfet de la Région Nouvelle-Aquitaine est responsable de la procédure relative à l'adoption des 17 périmètres délimités des abords.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenue à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Bazadais (situé au 364, route de Lerm, 33430 Bazas) et sur le site Internet de la Communauté de communes du Bazadais : <https://cdcdubazadais.fr/enquete-publique-unique/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête, le Conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUI et l'abrogation des 12 cartes communales.

Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUI en vue de cette approbation. En cas d'accord de la Communauté de communes sur les 17 périmètres délimités des abords, éventuellement modifiés pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique, le préfet de région se prononcera par arrêté sur l'adoption des 17 PDA.

## Carnets

Consultez un avis de décès, publiez un avis sur [carnet.sudouest.fr](http://carnet.sudouest.fr)

## Avis d'obsèques

196558

**BROUQUEYRAN**

M<sup>me</sup> Jeannine DARTIGOLLES, son épouse ;  
Christophe, son fils et son épouse Virginie ;  
Aimée et Gabin ses petits-enfants ;  
Alain Guy DARTIGOLLES, son frère et son épouse Bernadette ;  
Jacques DUTILH, son beau-frère et son épouse Brigitte  
ainsi que parents et amis  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Christian DARTIGOLLES**

survenu à l'âge de 76 ans.  
La cérémonie civile sera célébrée **le jeudi 7 septembre 2023, à 9 h 30** au crématorium de Tonneins suivie de l'inhumation de l'urne à 15h00 au cimetière de Brouqueyran.  
Selon la volonté de la famille, ni fleurs ni plaques.  
La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

*PF Laporte et Fils, chambre funéraire, La Réole, tél. 05.56.71.03.85, Langon, tél. 05.56.76.23.17, Bazas, tél. 05.33.09.18.63*

196730

**BROUQUEYRAN**

Le maire et le Conseil municipal vous font part du décès de leur collègue et ami,

**M. Christian DARTIGOLLES**

La cérémonie civile sera célébrée **le jeudi 7 septembre 2023, à 9 h 30** au crématorium de Tonneins suivie de l'inhumation de l'urne à 15 H 00 au cimetière de Brouqueyran.

*PF Laporte et Fils, chambre funéraire, La Réole, tél. 05.56.71.03.85, Langon, tél. 05.56.76.23.17, Bazas, tél. 05.33.09.18.63*

196600

**PAREMPUYRE**

Anny, son épouse ;  
Flavie, Patrick (†) et Carles, ses enfants ;  
Aurélie et Patty, ses petites-filles ;  
Mathys, son arrière-petit-fils ;  
parents et amis,  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Roland PONS**

survenu à l'âge de 85 ans.  
Ses obsèques seront célébrées **le jeudi 7 septembre 2023, à 9 h 30** en l'église de Parempuyre.  
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Sud Médoc, Blanquefort, 05.56.95.62.43 | Saint-Médard-en-Jalles, 05.56.15.53.69.*

196588

**SAINT-VINCENT-DE-PERTIGNAS**

M<sup>me</sup> Josette LIAGRE, son épouse ;  
M. Laurent LIAGRE, son fils ;  
ses petites-filles ;  
parents et amis,  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Henri LIAGRE**

survenu à l'âge de 83 ans.  
La cérémonie religieuse sera célébrée **le jeudi 7 septembre 2023, à 14 h 30** en l'église de Saint-Vincent-de-Pertignas suivie de l'inhumation au cimetière de cette même commune.  
Henri repose à la chambre funéraire des Pompes Funèbres Leydet où les visites sont possibles.  
Pas de plaques.  
Vos condoléances sur [pfalainleydet@orange.fr](mailto:pfalainleydet@orange.fr)

*PF Alain Leydet, St-Magne-de-Castillon, tél. 05.57.49.66.64 | Castillon, tél. 05.57.49.35.76 |*

196532

**BELIN-BÉLIET**

La fédération départementale des chasseurs de la Gironde, son président Henri SABAROT, le conseil d'admiration et le personnel ont la douleur de vous faire part du décès de

**M. Jean SEINLARY**

Président de la fédération des chasseurs de 1988 à 1997

survenu le jeudi 31 août 2023 à l'âge de 98 ans,  
Il aura été un grand défenseur de la chasse.

Ses obsèques auront lieu **le jeudi 7 septembre 2023, à 9 heures** en la chapelle du crématorium de Biganos.

196381

**GUJAN-MESTRAS**

Marie Danièle MAES, sa fille Jean Marc MAES et Maité LANGLADE, son fils et sa compagne David, Jessica et Aurélia, ses petits-enfants parents et amis

ont la douleur de vous faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Georgette MAES**

née CROAIN,

survenu à l'âge de 95 ans.  
Ses obsèques religieuses seront célébrées **le samedi 9 septembre 2023, à 11 heures** au crématorium de Biganos.

La famille remercie par avance toutes les personnes qui prendront part à sa peine.

*PF Gujan Funéraire, chambre funéraire, 19, allée Ferdinand-de-Lesseps, Gujan-Mestras, tél. 05.56.83.98.84.*

196389

**LES ÉGLISES-D'ARGENTEUIL**

Xavier, Elisabeth, Jérôme, Chantal, Pierre, Christine, Antoine, Caroline VERZAT, ses fils et belles-filles ;  
ses seize petits-enfants et ses quinze arrière-petits-enfants,  
ont la douleur de vous faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Jean VERZAT**

née HÉLÈNE NORMAND D'AUTHON,

La cérémonie religieuse sera célébrée **le jeudi 7 septembre 2023, à 10 heures** en l'église de Les Églises-d'Argenteuil.  
Cet avis tient lieu de faire-part.

196624

**SAINT-AUBIN-DE-BLAYE**

Sa famille, ses amis ont la douleur de vous faire part du décès de

**M<sup>me</sup> Andrée BRAUD**

née MASSÉ,

survenu à l'âge de 90 ans.  
Ses obsèques religieuses seront célébrées **le mercredi 6 septembre 2023, à 15 heures** en l'église de Saint-Aubin-de-Blaye.  
Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

*PF Réaud-Comte, 17, avenue Pierre Mendès-France, Saint-Ciers-sur-Gironde, tél. 05.57.32.64.82.*



## Commune d'Arcins

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE****Projet d'élaboration du plan local d'urbanisme**

Par arrêté en date du 3 août 2023, le maire de la commune d'Arcins a prononcé l'ouverture de l'enquête publique portant sur le **projet d'élaboration du plan local d'urbanisme de la commune d'Arcins du lundi 25 septembre 2023 au mardi 24 octobre 2023**.

**M. Michel KNIPPER**, directeur des lignes Intercités à la SNCF retraité, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le président du tribunal administratif de Bordeaux

Le dossier complet du projet d'élaboration du PLU sera mis en ligne pendant toute la durée de l'enquête sur le site Internet de la mairie à l'adresse suivante : <http://www.mairie-arcins.fr/>

Le dossier papier est consultable par le public à la mairie d'Arcins, 4, route de Pauillac, 33460 Arcins.

Chacun pourra ainsi prendre connaissance du dossier d'élaboration et consigner ses observations, soit :

- sur le registre d'enquête ;
- les adresser par écrit à M. le Commissaire-Enquêteur en mairie d'Arcins ;
- les adresser par courrier électronique, avec la mention en objet « Courrier à l'attention du commissaire enquêteur pour le projet d'élaboration du PLU d'Arcins », à l'adresse e-mail suivante : [mairie.arcins@orange.fr](mailto:mairie.arcins@orange.fr)

Le commissaire enquêteur recevra le public dans les locaux de la mairie d'Arcins aux jours et heures suivants :

- Le 25 septembre 2023 de 9 h à 12 heures.
- Le 5 octobre 2023 de 14 h à 17 heures.
- Le 13 octobre 2023 de 9 h à 12 heures.
- Le 24 octobre 2023 de 14 h à 17 heures.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront publiés sur le site Internet de la commune. Au terme de cette enquête, le Conseil municipal approuvera le projet d'élaboration du PLU arrêté, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.

*Le maire, Claude GANELO.*



**Sud Ouest marchés publics**

**Entreprises, inscrivez-vous aux alertes automatiques**

Tous les marchés du Sud-Ouest  
100 % gratuit sur  
[sudouest-marchespublics.com](http://sudouest-marchespublics.com)

**SPORT & PASSION**

La grande histoire du rugby bordelais illustrée par des photographies exceptionnelles.

Une terre de rugby, Bordeaux et sa métropole  
150 ans d'histoire, 96 pages

23 €

OUVRAGE EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE ET VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX.

Éditions **SUD OUEST**  
[www.editions-sudouest.com](http://www.editions-sudouest.com)

